



Comité de pilotage SRCE du 11 juillet 2014

Relevé de décisions

Participants :

- Pour l'État (DREAL) : D.KRUGER – J.REGAD – Z.BAUCHET – F.FORNER – V.RAEVEL
- Pour le Conseil régional : P.PINET – ML.DUSFOURD – S.WOODSWORTH

Remarques générales :

- Bonne dynamique en place suite aux phases de concertation.
- Lien à assurer avec la séquence « Eviter-Réduire-Compenser » qui permet aussi la mise en place d'une méthode régionale
- Outil 3 D qui permet de prendre en compte en amont le SRCE par less aménageurs.

1. Bilan des phases de la concertation

Depuis juillet 2013, plus de 2400 remarques reçues et traitées.

Cette concertation a été très appréciée par les acteurs du territoire avec des retours positifs des forestiers par exemple.

Le Schéma a fortement bénéficié de ce travail en relation avec les acteurs de territoire.

2. Diagnostic

- Suite à la concertation, le diagnostic est validé en l'état par les copilotes.

3. Cartographie

Suite à la concertation, la TVB est passée de 60 % à 49 %, dont 42 % de réservoirs et 7 % de corridors

Trame verte :

- Pour les corridors, le Copil valide l'analyse basée sur les pressions humaines. La V3 du SRCE comprendra les sillons Orb-Jaur, vallée de la Tet et Cerdagne et Mende – La Canourgue.
- Le SRCE participe donc à la définition des zones à enjeu pour les MAEc sur d'autres territoires, au-delà du seul réseau Natura 2000.
- Le contournement Nîmes-Montpellier est intégré dans la cartographie de la trame verte. Il est rappelé que ce projet a reçu un avis positif du CNPN.

Trame bleue :

La V3 du SRCE comprendra les inventaires frayères, dont ceux approuvés par arrêté préfectoral. Tous les départements devraient être couverts par des arrêtés préfectoraux d'ici fin 2014. Le SRCE sera aligné, le cas échéant, sur les zonages arrêtés.

4. Programme d'actions

- Les copilotes s'engagent à arrêter une terminologie mieux adaptée à ce document.
- Les copilotes élaboreront une notice explicative inspirée d'une charte de parc engageant les acteurs.

5. Calendrier

- Le CR TVB est prévu à partir de mi-septembre. Un courrier d'invitation sera envoyé aux 120 membres du CRTVB avec la version 3 du SRCE mi-août
- Le SRCE sera présenté aux élus régionaux en Commission 14, avant le CR TVB.
- La date du prochain GT ERC sera évoquée lors de ce CR TVB.

6. Consultation et Enquête publique

- Un CR TVB sera organisé après l'enquête publique.
- Les copilotes s'entendent pour partager les frais liés à l'enquête publique.
- L'outil 3D ne sera pas utilisé pour la consultation, ni pour l'enquête publique afin de limiter la consultation et l'enquête publique aux éléments opposables uniquement.

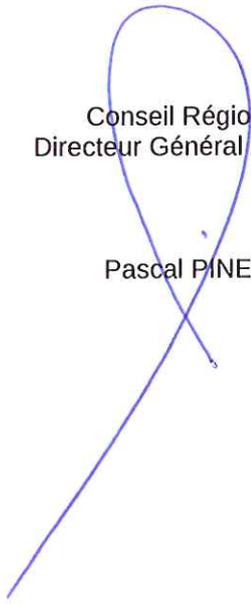
Montpellier, le 11/07/14

DREAL LR
Le directeur,



Didier KRUGER

Conseil Régional
Directeur Général Adjoint,



Pascal PINET